

Convention de gestion provisoire concernant l'exercice de la compétence Eaux Pluviales Urbaines

Annexe N°1- Définition des missions objet de la présente convention

1- S'agissant de la section de fonctionnement

Entretien courant du réseau pluvial (avaloirs et canalisations exutoires)

Montant prévisionnel annuel TTC- fonctionnement **70 000,00 €**

Montant estimé des recettes de fonctionnement afférente à la mise en œuvre des compétences visées par la convention

Recettes estimées - €

2- S'agissant de la section d' Investissement

Réalisation d'études, missions de maitrises d'œuvre, des marchés travaux

Sollicitation des subventions et certification des dépenses en découlant

concernant les opérations d'équipement :

I°REALISATION D'UN RESEAU D'EAUX PLUVIALES FORT LACROIX

Dépenses			
Montant Prévisionnel TTC	CP 2022	CP2023	CP2024
93 947,70	-	46 973,85	46 973,85

Recettes			
Montant prévisionnel	CP 2022	CP2023	CP2024
34 162,80	-	-	34 162,80

II°REALISATION D'UN RESEAU D'EAUX PLUVIALES CORBAJA SUPRANA

Dépenses			
Montant Prévisionnel TTC	CP 2022	CP2023	CP2024
168 245,00	-	84 122,50	84 122,50

Recettes			
Montant prévisionnel	CP 2022	CP2023	CP2024
99 417,50	-	-	99 417,50